

Conformément à l'article L 121-3 du Code de la consommation modifié par Ordonnance n°2021-1734 du 22 décembre 2021 sur la mise à disposition des informations relatives aux paramètres qui déterminent le classement des produits :

Les Produits sont présentés à l'Acheteur et/ou l'Internaute selon les paramètres de classification définis ci-dessous :
Par défaut, les Produits proposés sur le site DECATHLON TRAVEL sont des Produit(s) PARTENAIRE et sont classés selon des catégories générales telles que :

- Destinations (Afrique, Amérique, Asie, Europe, France, Moyen Orient, Océanie)
- Sports (Alpinisme, Bushcraft, canyoning, escalade, glisse, golf, kayak et canoë, multi-activités été, plongée et snorkeling, randonnée et trekking, randonnée équestre, trail, vélo, yoga, ski et sports d'hiver)
- Inspirez-moi : catégorie regroupant les voyages par typologie (rejoindre un groupe de voyageurs, voyages de dernière minute, voyages bas carbone, voyages de courte durée, voyages solidaires, voyages best sellers, séjours sportifs en famille)

Ces catégories peuvent évoluer selon les périodes et époques de l'année.

Au sein de la **catégorie "Sports"** les règles standards du classement des offres sont basées sur les critères suivants (classés par ordre d'importance) et sont recalculés tous les quinze jours :

- Le "taux de conversion" du séjour calculé en divisant le nombre de conversions (réservation d'un séjour) par le nombre total d'interaction avec une annonce (nombre de pages visitées sur une base de cent pages) au cours d'une période donnée
- La disponibilité du séjour
- La proximité géographique (les séjours en France et en Europe bénéficient d'un meilleur classement).
- Les nouveautés

Ainsi, plus un séjour est populaire et génère de vente par rapport aux pages visitées, plus son classement sera élevé. Dès lors, les douze séjours qui connaissent le meilleur score bénéficient d'un meilleur classement. Certains séjours sont marqués comme **"Best sellers"**: il s'agit d'offres bénéficiant du meilleur score calculé selon une pondération de plusieurs éléments : nombre total de ventes du séjour et trafic généré par le séjour. La catégorie Best-Sellers permet d'informer le Client sur les séjours les plus demandés.

En cas d'égalité de score entre deux séjours, certains critères secondaires sont utilisés, ces critères ne connaissent pas de pondération, ils comprennent :

- La nouveauté : DECATHLON Travel accorde de l'importance à la diversité et à l'innovation, c'est pourquoi nous veillons à inclure au moins un nouveau séjour parmi les douze séjours bénéficiant du meilleur score.
- La durée du séjour : un critère secondaire tient à la présence d'un séjour de courte durée au sein des douze séjours bénéficiant du meilleur score.
- La difficulté du séjour : nous veillons à ce que nos douze séjours bénéficiant d'un meilleur score incluent des séjours adaptés aux débutants comme aux personnes expérimentées.
- Le prix du séjour : nous veillons à ce que nos séjours les mieux classés comprennent un séjour dont le prix est inférieur à 800 euros TTC.
- La localisation géographique du séjour : nous prenons en considération la localisation géographique des séjours en mettant en avant les séjours en France et en Europe.

Au sein de la **catégorie “Destinations”** les sous-catégories destinations sont classées par ordre alphabétique puis les séjours proposés suivent les règles de classement standards du classement des offres à savoir le taux de conversion et la disponibilité du séjour comme vu ci-dessus pour la catégorie “Sport”.

Au sein de la catégorie **“Inspirez-moi”**, les sous-catégories varient en fonction des évènements de l’année et certaines sous-catégories peuvent être proposées pendant une période limitée. Les séjours proposés au sein des sous-catégories suivent les règles de classement standards du classement des offres à savoir le taux de conversion et la disponibilité du séjour comme vu ci-dessus pour la catégorie “Sport”.

À certaines occasions (points forts du commerce, saisonnalité, nouveautés, événements, etc.), certaines catégories, sous-catégories de Produits ou types de Produits peuvent être proposés en priorité pendant une période donnée.

L’Internaute peut ainsi rechercher un séjour via ces catégories, qui contiennent des sous-catégories et des possibilités de filtrage. Lorsque l’Internaute sélectionne ces catégories et sous-catégories, les séjours lui sont proposés par défaut selon un algorithme basé sur les meilleures ventes, le taux de disponibilité des produits et l’importance du nombre de vues de la fiche séjour..

Il est possible pour l’internaute de modifier ce classement sur la page de résultat en affinant la recherche par la sélection d’un critère de tri différent selon :

- Date de départ
- Flexibilité du départ
- Nombre de voyageurs
- Sport
- Destination
- Durée
- Budget
- Niveau
- Période idéale
- Thème